

PAR SDÉ/COURRIEL

Le 25 avril 2017

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'Énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience – Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité

V/D : R-3964-2016

Chère consoeur,

En réponse à votre correspondance du 19 avril 2017, voici les informations pertinentes relatives à la planification de l'audience quant à l'Union des producteurs agricoles :

1. Nous n'entendons pas présenter de moyen préliminaire;
2. Le temps requis pour l'adoption de notre preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve sera de 30 minutes;
3. La liste et la qualification de nos témoins se détaillent comme suit :
 - a. Isabelle Bouffard, agronome, B. Sc. (analyste interne);
 - b. Laure Vinsant Le Lous, Master en agronomie, École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) - France (analyste interne);
 - c. Cyril Michaud, Master professionnel Économie appliquée - Économie et gestion de l'environnement et des impacts environnementaux, Universités Montesquieu Bordeaux IV et d'Antananarivo University (Madagascar)(analyste interne);

4. Le temps requis approximatif pour contre-interroger chacun des panels de témoins du Distributeur est le suivant :

- Panel 1 : 40 minutes
- Panel 2 : 30 minutes

5. L'UPA ne prévoit pas contre-interroger les témoins des intervenants.

6. Le temps prévu pour notre argumentation est de 30 minutes.

L'UPA demande à la Régie qu'elle puisse présenter sa preuve à l'une ou l'autre des dates suivantes, dans la mesure du possible, vu les contraintes de temps de ses témoins et de la soussignée :

- 4 mai en après-midi;
- 5 mai toute la journée;
- 8 mai en avant-midi.

Les curriculum vitae sont déposés et les déclarations assermentées au soutien de notre preuve suivront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BHLF, avocats



Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/gl

- c. c. Mme Isabelle Bouffard (UPA)
Mme Laure Vinsant Le Lous (UPA)
M. Cyril Michaud (UPA)
Me Simon Turmel (Hydro-Québec)